

# PLAN DE PROFESSIONNALISATION DES AGENTS DU CMVRH

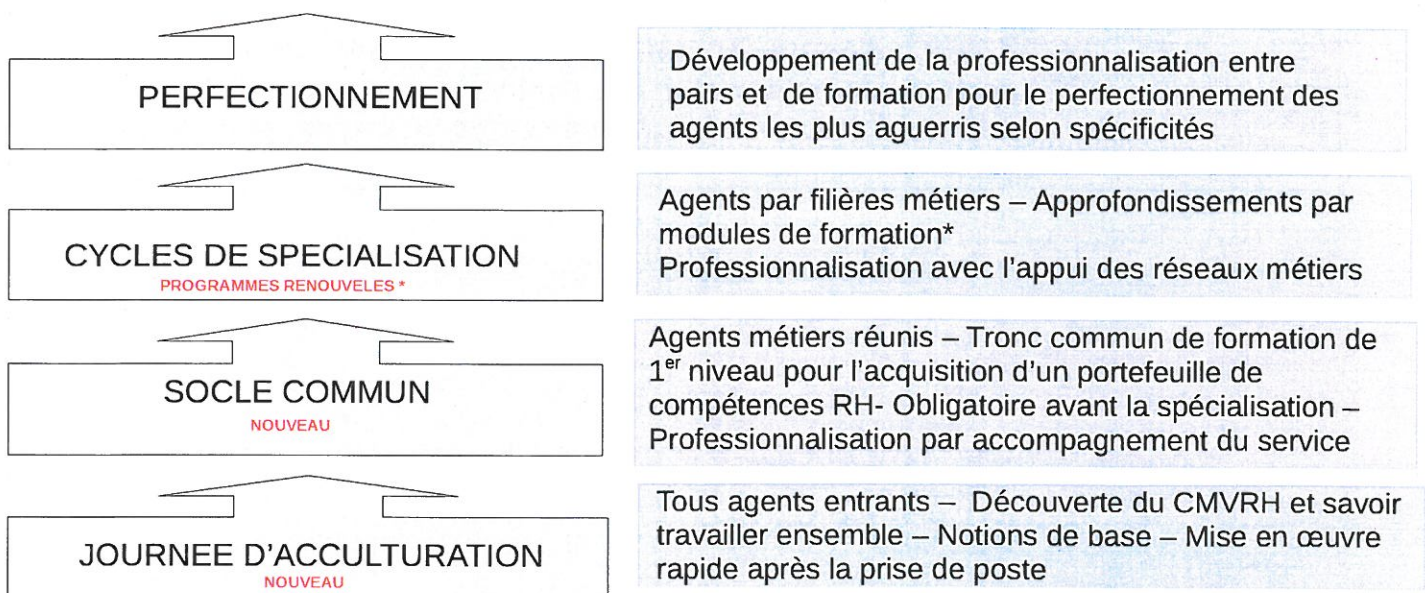
## PRESENTATION GENERALE DU DISPOSITIF

Le CODIR du CMVRH du 13 novembre 2014 a validé les évolutions de principe du plan de professionnalisation, à initier en 2015 ; ces évolutions doivent permettre de :

- Sensibiliser, faire comprendre, faire acquérir une culture commune « CMVRH »
- Sensibiliser, faire comprendre, faire acquérir la notion d'offre intégrée
- Intégrer les formations CMVRH dans un dispositif de professionnalisation lisible
- Insérer les modules de formation CMVRH dans des parcours de professionnalisation progressifs
- Favoriser la mutualisation et les échanges entre entités
- Développer les échanges entre les métiers et particulièrement les conseillers et les chargés de projet formation
- Accompagner et intégrer les entrants dans le CMVRH en accordant une attention particulière à leur professionnalisation

De manière opérationnelle, il en résulte la mise en place du dispositif de formation suivant :

### PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION DES AGENTS DU CMVRH



\* Les modules de formations pour les spécialisations sont définis à partir des programmes existants mais actualisés (le cas échéant renommés) pour intégrer les apports du nouveau plan d'ensemble de formation des agents.

La mise en place de ce dispositif sera progressive.

Au cours du premier semestre 2015, les formations programmées se dérouleront comme prévu.

A partir de septembre :

- les formations impactées par la mise en place du parcours de professionnalisation devront respecter les nouveaux cahiers des charges
- les agents seront orientés dans le nouveau dispositif selon une logique de parcours
- tous les agents entrants devront débiter leur parcours de professionnalisation par la journée d'acculturation .

### MISE EN PLACE DU NOUVEAU DISPOSITIF

|                                  |   |
|----------------------------------|---|
|                                  |   |
| <b>Janvier – août 2015</b>       | <b>Réalisation des formations programmées</b><br>+ 1ère session d' <u>acculturation</u> (mars au CVRH Nantes)<br>+ 2ème session d'acculturation (mai au CEDIP à Montpellier)  |
| <b>Septembre - décembre 2015</b> | + 1ère session du <u>socle commun</u><br>+ 3ème session d'acculturation<br>+ Réalisation des formations de <u>spécialisation</u> et de <u>perfectionnement</u> selon des cahiers des charges revisités pour intégrer les acquis des journées d'acculturation et du socle commun |